

Islam : l'hypocrisie d'Orly Rezlan et Nicolas Verly, avocats Mrap et Licra

écrit par Christine Tasin | 13 mars 2020



Illustration : Christine Tasin, le coronavirus à éradiquer, pour certains avocats et militants droidel'hommistes...

.
Je ne sais toujours pas comment diable Orly Rezlan, avocate du Mrap, a pu obtenir un jour son diplôme d'avocat, je m'étais déjà posé la question lors de la première audience de mon procès (l'appel avait lieu hier, voir le [compte-rendu d'Hector Poupon](#)).

Je voudrais juste vous parler d'une nouvelle venue dans les prétoires, de la 17ème, qui vaut son pesant de cacahuètes, traduisez, impéritie, mauvaise foi et engagement politique assumé au service de la cause « palestinienne » même quand le procès où elle représente le Mrap n'a rien à voir.

Grandiose. Ou plutôt à pleurer. Comment cette gourdasse a-t-elle eu ses examens, son diplôme ?

Mystère et boule de gomme.

[...]

Suite ici

Islam assassin : pour la médiocre Orly Rezlan, avocate du Mrap, nous serions des extrémistes sionistes !

.

Nous sommes des ennemies politiques, c'est un fait, mais je suis capable de reconnaître les qualités, l'intelligence, les qualités oratoires... d'un ennemi. Là, chez la Reozlan, j'ai beau chercher, tout est à jeter. Et l'audience d'hier l'a confirmé. Non, elle n'était pas souffrante en avril 2019. C'est son état normal : inaudible, bafouillante, grincheuse, agressive, parlant pour ne rien dire, répétant ad nauseam ce qui a déjà été rappelé par la Présidente du tribunal, questions à côté de la plaque, hors-sujet quand elles ne sont pas délibérément pernicieuses pour ne pas dire perfides... elle ne cherche pas la vérité, elle cherche à imposer SA vision du monde, SES engagements politiques, SA vision de l'accusé, SA vision du monde. Quid de l'éthique de l'avocat ?

Et son comparse de la Licra, Nicolas Verly, incolore et inodore, qui rappelle que bien entendu il est pour la liberté de critiquer les religions mais que s'il s'agit d'islam là on s'attaque aux musulmans. Et pas de liberté de critique naturellement pour une Christine Tasin, elle, elle n'a pas le droit à la parole, Verly vous le dit qui prétend lire dans les lignes de la main la vérité... Ce Verly, donc, nous a fait un caca nerveux au début de son intervention pour informer le jury, hier, que j'étais une vilaine fille, une méchante, parce que, au soir du procès en première instance, j'avais écrit l'article en lien ci-dessus...

Il paraît que ça ne se fait pas... Ah bon ? Je suis traînée au tribunal par le MRAP m'accusant de traiter tous les musulmans d'assassins, rien de moins ; je suis traitée en

plein tribunal d'extrémiste sioniste (et dans la bouche de la Rezlan ce n'est pas un compliment), on me pose des questions dignes de tribunal islamique... et il faudrait que je dise béni-oui-oui ? Ce n'est pas le genre de la maison. On rend coup pour coup. Je ne sais pas que le déroulement des procès soit secret quand ils ne sont pas à huis-clos, puisque auditeurs et journalistes ne se privent pas d'en rapporter et commenter tous les éléments.

.

Toujours est-il que Nicolas Verly m'a donné l'occasion de faire une petite mise au point à la fin du procès, pour expliquer aux juges pourquoi j'avais dû rendre compte du comportement de l'avocate du MRAP. J'ai juste rappelé qu'elle m'avait demandé si j'étais « un savant de l'islam »... ce qui m'avait donné l'impression épouvantable d'être dans un tribunal islamique. J'ai cru sentir un sursaut d'indignation de la part des juges en entendant cela...

Je ne sais pas si, hier, les juges avaient suffisamment prêté attention à la mélopée atone du discours inaudible en grande partie de la Rezlan (difficile d'appeler ça une plaidoirie), mais elle en a sorti une bien bonne, hier encore : elle a carrément dit, textuellement : *l'état de droit interdit, POUR LE MOMENT, le délit de blasphème...*

Doit-on en déduire qu'elle espère que, enfin, en France, on restaure le délit de blasphème et que, enfin, les vilains islamophobes et fiers de l'être ne puissent plus dénoncer la « religion de paix et d'amour » qui a fait plus de 300 millions de morts en 1400 ans ?

.

Tout cela serait risible si ces gens-là n'étaient pas payés par l'argent du contribuable via les subventions et le vol d'indemnités que les patriotes sont condamnés à leur verser. Et payés pour quoi ? Pour islamiser la France et faire

disparaître notre civilisation avec la liberté d'expression.

Actuellement, les politiques dhimmis utilisent les médiocres comme auxiliaires de leurs basses oeuvres, à l'Elysée ce sont des Taché et des Schiappa. Au tribunal ce sont des avocats militants comme la Rezlan et le Verly, qui en sont d'éclatants exemples.